Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Le Préfet

Lille, le 10 avril 2020

à

Mesdames et Messieurs
les présidents d'intercommunalités

Mesdames et Messieurs
les maires

Copie à Messieurs les sous-préfets
d'arrondissement

Objet : relance de la commande publique.

La crise sanitaire majeure liée à l'épidémie de coronavirus qui touche notre pays, n'est pas sans effet, comme vous le savez, sur la santé économique des grandes filières.

C'est pourquoi le maintien en activité de certains secteurs de l'économie demeure stratégique et n'est pas incompatible avec la préservation de la sécurité sanitaire, sous réserve d'appliquer les mesures barrière et les règles de distanciation.

Ainsi l'activité se poursuit dans de nombreux secteurs indispensables à la continuité de la vie économique comme : l'agriculture, l'agroalimentaire, la distribution, le transport, l'eau potable, l'assainissement, l'énergie, la gestion des déchets...

Le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) est évidemment un secteur essentiel pour aider à la maintenance des infrastructures de nos collectivités en même temps qu'à la relance de notre économie.

Le Gouvernement œuvre donc depuis plusieurs semaines à la reprise de ce secteur et un accord collectif avec la profession a récemment été conclu en vue du redemarrage prochain des chantiers prioritaires, dans un cadre préservant la santé des salariés.

Dans ce contexte de relance du BTP, la commande publique va jouer un rôle majeur.

Vous avez donc un rôle primordial dans la reprise des chantiers du BTP en tant que maître d'ouvrage public.

Vous êtes également impliqués, en amont, dans la conduite des procédures d'urbanisme et, en aval, dans la gestion des déchets issus des chantiers.

.../...

12, rue Jean sans Peur - 20003 - 59039 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02
Horaires d'ouverture et modalités d'accueil disponibles sur le site : www.nord.gouv.fr

Je vous invite donc à veiller au bon fonctionnement, en concertation entre les mairies et les intercommunalités, des services en charge de la réception et de l'instruction des actes d'urbanisme dont le traitement doit pouvoir être assuré de façon prioritaire pour dynamiser la chaîne de la construction.

J'attire également votre attention sur la nécessité de trouver des débouchés pour le traitement des déchets du BTP et sur l'intérêt qu'il y aurait, sauf solution alternative sur le territoire, à permettre l'accès des professionnels du secteur aux déchetteries. Je remercie d'ores et déjà celles et ceux d'entre vous qui ont pris des dispositions pour remettre en fonctionnement leurs installations.

En complémentarité, pour soutenir cette reprise de la commande publique et abonder vos trésoreries, je vous confirme avoir décidé de vous notifier prochainement les aides à l'investissement public, pour ceux d'entre vous bénéficiaires de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et la Dotation d'Equilibre des Territoires Ruraux (DETR). Mes services sont également en capacité de traiter dans les meilleurs délais vos demandes de remboursement au titre du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA). Je souhaite que ces crédits puissent ainsi être rapidement injectés au soutien de l'économie de vos territoires et de nos entreprises.

Je vous remercie de votre engagement, au côté de l'Etat, depuis le début de cette crise.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Michel LALANDE